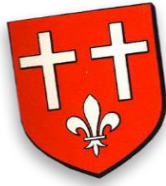


Eckwersheim, le 23 avril 2021



ECKWER- INFOS N°13

Déchèteries mobiles à Eckwersheim :

- Le vendredi 7 mai 2021 : DECHETS VERTS de 14h à 19h.
- Le samedi 22 mai 2021 : DECHETERIE MOBILE de 9h à 17h,

Les levées de la collecte des déchets ménagers résiduels du mois de mai seront déplacées :

- Du jeudi 13 mai au vendredi 14 mai et du jeudi 27 mai au vendredi 28 mai.

Bibliothèque :

Elle est ouverte le mercredi de 16h à 18h45, le jeudi de 16h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Lavage des mains à l'entrée avec du gel hydroalcoolique et port du masque obligatoire pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans.

Paroisse Protestante :

Culte à Eckwersheim le dimanche 2 mai et 13 mai à 10h15.

Permanence Député Vincent THIEBAUT :

Lundi 10 mai à la Mairie d'Eckwersheim de 15h30 à 16h30.

En cette période de pandémie, cela se fera dans le respect des gestes barrières.

Ateliers du CIAS :

En raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19, les ateliers du mois d'avril ont été annulés. Pour le mois de mai seul l'atelier de Marche Nordique sera proposé.

- les lundis 3 et 10 mai de 9h30 à 11h à Eckwersheim.

Sur inscription au CIAS : 03.88.64.78.04 ou animation@cias-vendenheim.fr.

Merci de votre compréhension.

Vaccination :

Dans le cadre de la campagne de vaccination, les professionnels de santé de notre secteur vont proposer deux soirées de vaccination flash en accord avec l'ARS (ASTRAZENECA) à la salle des fêtes de Vendenheim, pour les personnes de + de 55 ans.

- Jeudi 29/04 et vendredi 30/04 de 19h à 23h.

Rendez-vous sur DOCTOLIB ESP-VLEM ou contactez un professionnel de santé

Urbanisme :

Il est rappelé aux habitants d'Eckwersheim, que toutes modifications des bâtiments, clôtures et portails (tant sur leur aspect extérieur, que sur les extensions et ou renouvellement) sont soumises à une autorisation préalable par les services de la police du bâtiment. Ces démarches sont à réaliser conformément aux règles du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et donnent lieu, le plus fréquemment, à une déclaration préalable ou un permis de construire. Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires permettant de contrôler la cohérence aux règles d'urbanisme d'un projet avant sa mise en œuvre. Nous invitons les

personnes à respecter les règles d'urbanisme et à entreprendre les démarches nécessaires préalablement à la réalisation de leur projet. En cas de doute ou de question vos interlocuteurs en mairie se tiennent à votre disposition pour vous guider dans ces démarches.

Lien utile : <https://www.strasbourg.eu/reglements-ecrit-et-graphique-du-plu-eurometropole>

Bien vivre avec nos animaux :

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Ramasser les crottes de chiens parce que c'est bon pour eux, pour les autres, pour les animaux et leur ville tout entière.



Il est aussi rappelé aux habitants que la divagation des chiens est interdite. Nous demandons donc aux propriétaires des chiens de respecter les règles de civisme afin d'éviter tout risque d'accident. En effet, tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Ce dernier risque alors des sanctions pénales si les victimes portent plainte et il devra faire fonctionner son assurance responsabilité civile pour indemniser les dommages matériels et /ou corporels causés par son chien à autrui. De plus, laisser son chien divaguer sur la voie publique peut également faire l'objet d'une contravention de 2^{ème} classe dont le montant maximal s'élève à 150€ si l'infraction a été constatée par le maire ou la gendarmerie.

Comment réduire ses déchets ?

Le dossier complet concernant la consultation réglementaire pour le plan d'action 2021-2026 Objectif Z, zéro déchet, zéro gaspi sera en ligne mercredi 14 avril pour une durée de 21 jours sur le site : <https://participer.strasbourg.eu/>. Le dossier papier sera consultable en mairie **UNIQUEMENT** si les usagers n'ont pas d'autres solutions pour consulter. Les participants à la consultation pourront faire part de leur avis, mais également transmettre leur « TOP 5 » des actions à mener en priorité, parmi les 27 actions proposées.

Palmarès 2021 – Association villes et villages où il fait bon vivre

Dévoilé par l'association du même nom, ce barème a été établi à partir de 182 critères fournis essentiellement par l'Insee et des organismes étatiques. Huit grandes catégories ont été retenues (par ordre décroissant), dont la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs ainsi que la solidarité. Pour ce premier palmarès, l'ensemble des 34 837 communes de la France métropolitaine ont été analysées et classifiées. Eckwersheim décroche la 427^e place sur le plan national dans la catégorie des communes de moins de 2000 habitants en France.

Ûnseri Sproch, mìt de Danielle Crévenat-Werner

E Ìmmeschwàrm ìm Mai ìsch meh wert àss e Hüffe Hei correspond à Un essaim d'abeilles en mai vaut plus qu'une grande quantité de foin.

Et que signifie ce proverbe ? Qu'il ne faut pas que le temps de mai soit propice à la fenaison.